

Projet "Ma journée d'archiviste" - 3 juin 2019

Document rédigé en 2019 par les élèves des classes de 10VP et la classe COES de l'établissement scolaire secondaire de Prilly. Revu et complété en 2022 par les Archives de la Ville de Prilly.

Le four à pain de Prilly

A l'époque médiévale, on trouve dans chaque village un four appartenant au seigneur local. Les habitants payent une redevance pour l'utiliser et souvent, ils ont l'obligation d'y cuire leur pain.

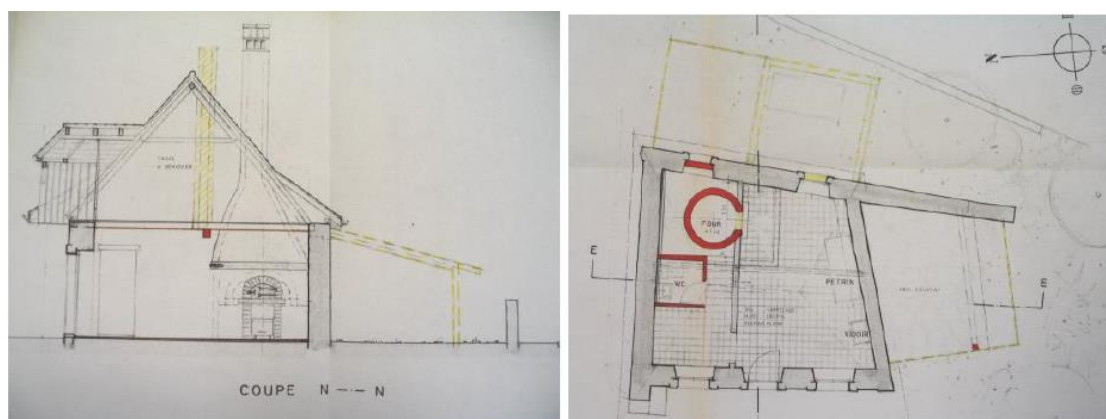
On ne sait pas exactement quand le four de Prilly a été créé, mais on sait que ce four fait partie des dépendances du Château de Prilly qui était la propriété des Nobles et des très Honorés Seigneurs de Lausanne depuis 1729. En 1897, le château passe aux mains du Dr. Pinard, qui le transforme en clinique, en 1898. Au début du 20ème siècle, le four à pain disparaît pour laisser place à une chambre à lessive et un poulailler qui est construit en annexe de celui-ci.

Suite à la mort du Dr. Pinard, le château est revendu au Dr. Jacot-Guillamod. Celui-ci meurt en 1925 et son épouse conserve la propriété jusqu'en 1946. Le château devient alors une propriété de la commune. Le four sert alors de dépôt et de local de travail pour les jardiniers communaux.



Maisonnnette des jardiniers au 20ème siècle

En 1978, une motion est déposée par le conseiller communal Victor Fer pour réhabiliter le four à pain de Prilly. En 1981, le projet de la rénovation du four à pain est entrepris par Claude Jacottet et Pierre Delacrétaaz. Le four est toujours actif, il se situe à la route de Cossonay 40. Les habitants de Prilly peuvent venir y cuire ou déguster du pain cuit dans le four à pain lors de diverses fêtes et occasions.



« Plan du four à pain »